



CHARTRE D'ENGAGEMENT – LICENCIÉ

En tant que licencié du club de football amateur TVEC85 Les Sables d'Olonne, je m'engage à respecter les principes et les valeurs fondamentales du club, ainsi qu'à contribuer activement à son bon fonctionnement.

En signant cette charte, je m'engage à :

-
- 1) Respecter les règles et les décisions prises par les entraîneurs, les dirigeants et les officiels du club, dans le respect de l'éthique sportive.

 - 2) Assister régulièrement aux entraînements et aux matchs, et prévenir en cas d'absence ou de retard. (Utilisation du SPOND)

 - 3) Faire preuve de fair-play envers mes coéquipiers, mes adversaires, les arbitres et les spectateurs, en respectant les règles du jeu et en acceptant les décisions de l'arbitre.

 - 4) Avoir un comportement exemplaire en dehors du terrain, en évitant tout acte de violence, de tricherie ou de discrimination.

 - 5) Respecter les installations sportives et matérielles mises à ma disposition par le club, en les utilisant de manière responsable et en signalant tout incident ou problème.

 - 6) Porter fièrement les couleurs du club, en portant l'équipement approprié lors des matchs et des événements officiels.

 - 7) Participer activement aux activités du club, telles que les réunions, les événements de collecte de fonds et les actions solidaires.

 - 8) Représenter dignement le club, en devenant un ambassadeur de sa démarche RSE et de ses valeurs, en adoptant un comportement respectueux envers le public et les partenaires du club.

Je comprends que le non-respect de cette charte peut entraîner des sanctions disciplinaires, allant de l'avertissement à la suspension, voire à la résiliation de ma licence.

DATE:

NOM DU LICENCIÉ (SI MINEUR REPRESENTANT LEGAL):

SIGNATURE